



MAIRIE
42220 COLOMBIER

Compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 29 avril 2021

Présents : Jean-Paul VALLOT — Maxime GACHE – Gilles GALLEY – Brigitte GEOURJON - Jérôme GACHE – Jean-Louis BERNON.

Absent(s) excusé(s) : Ronan ARROUEZ-Françoise LECORNU-

Absents : Marcel TAMET-Caroline BERGERE.

Auditeur / intervenants : Aurélie BARON

Secrétaire de séance : Gilles GALLEY

Ordre du Jour

→ Décision modificative budget chaufferie :

JP Vallot informe le conseil que suite à une hausse importante du loyer de la chaufferie bois il est nécessaire de procéder à une décision modificative sur le budget chaufferie afin de pouvoir régler le SIEL .

Il faut prendre 780€ du compte 6066 (plaquettes bois et fuel) pour les injecter au compte 658 (charge de gestion courante)

Vote pour à l'unanimité.

→ Mise en place des 1607 heures :

Considérant que la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique prévoit la suppression des régimes dérogatoires aux 35 heures maintenus dans certains établissements et collectivités territoriaux et un retour obligatoire aux 1607 heures au 1er janvier 2022 au plus tard ; il convient de voter une délibération en ce sens et de fixer la journée de solidarité.

Vote pour à l'unanimité.

→ Délibération autorisant les dépenses d'investissement (budget communal et budget eau et assainissement) avant le vote du budget primitif:

A l'unanimité, le conseil valide le montant des dépenses d'investissement 2021 à hauteur de 25 % de ce qui a été budgétisé pouvant être mandatées avant le vote du budget primitif 2022.

Budget communal : 41 069,05€

Budget eau : 25 178,87€

→ Question diverses :

- M. le maire explique que concernant le projet de la station d'épuration, et afin que le maître d'œuvre puisse terminer sa mission, il est préférable de faire les demandes de subvention au département avant le 31 décembre. Cela dans

le but d'avancer dans le projet et de mieux visualiser les emprunts à faire. Cela n'engage à rien.

- M. le maire explique la venue en mairie de Mme CHAMPAGNE Conseillère aux décideurs locaux. Il explique qu'elle nous fera un état de la dette. La commune lui fait part du projet d'achat d'un bien immobilier commerce). En fonction de l'état de la dette Mme CHAMPAGNE nous dira ce qu'il est possible de faire.
- Prévision d'un budget de 150€ pour l'achat d'une bouilloire cafetière et table à langer pour la salle des fêtes.
M. Maxime GACHE se propose de faire un chariot pour les tapis de la salle des fêtes.

